

## Procès verbal de la réunion du conseil de participation du 18/11/14

### Présents :

Délégation du Pouvoir Organisateur.

M. l'Echevin M. De Herde,

M. Le Préfet P. Tisaun,

M. Le Proviseur D. Mazairac,

*Excusé M. l'Inspecteur pédagogique P. Martin.*

Délégation des parents.

Madame Abrassart

Messieurs Maury et Verstraete.

Délégation du Corps enseignant.

Madame Duhem

Messieurs Leclercq et Vaes

Délégation du personnel administratif.

M. Verdin

Délégation des élèves.

Mesdemoiselles Béclard, Canka et Van Laethem.

*Excusée: Mademoiselle Erdil.*

Délégation environnement.

Mesdames Jennen et Lefebvre.

Monsieur Syemons.

### **1. Présentation du rapport d'activité concernant l'Enseignement secondaire ordinaire Année scolaire 2013-2014**

#### a) Bilan des démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves.

M. Le Préfet explique :

- L'année dernière une classe du premier degré de l'athénée a participé aux « journées portes ouvertes » de l'Institut Frans Fischer afin de leur présenter l'enseignement technique. Cette expérience, organisée par l'athénée, sera d'ailleurs reconduite cette année.
- Pour les élèves de 4<sup>e</sup>, des tables rondes ont été organisées en présence des représentants des différentes facultés de l'ULB et des Hautes Ecoles du Pôle universitaire Wallonie-Bruxelles.
- Les élèves de 5<sup>e</sup> sont conviés à un exposé et à des tables rondes en présence des différentes facultés de l'ULB et des Hautes Ecoles du Pôle universitaire
- Les élèves de 6<sup>e</sup> peuvent visiter le salon de l'étudiant et assister à la journée « portes ouvertes » de l'ULB. Les cours sont alors suspendus. En ce qui concerne les portes ouvertes des autres écoles, les élèves peuvent s'y rendre mais il n'y a pas de suspension de cours.

#### b) Bilan des démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage.

M. Le Préfet précise :

- Le fonctionnement du tutorat, collaboration entre SCHOLA ULB et l'AFB. L'année dernière, les frais étaient pris en charge par Fortis

BNP Paribas mais pour cette année, il faudra encore trouver un budget d'environ 3500€ pour subventionner le projet. M Syemons (représentant des « Amis ») propose de faire une demande auprès de l'association des « Amis ».

- Une demande est faite par M. l'Echevin M. De Herde aux élèves afin de servir de relais auprès des élèves de l'école pour leur demander si les soutiens mis en place à l'athénée sont suffisants et appropriés.
- M. Tisaun demandera à Mme Urbanski d'être présente à la prochaine réunion afin de présenter le tutorat.
- Mme Jennen souhaiterait travailler en collaboration avec les professeurs de méthode de travail afin d'améliorer l'apprentissage des pré-requis des élèves de 1<sup>ère</sup> année.

c) Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement

M. Le préfet déclare que :

- Aucune formation collective locale n'a été organisée l'année passée.
- Les enseignants avaient totale liberté de s'inscrire aux formations proposées par les organismes accrédités
- Ceci explique le nombre réduit de formations suivies. En effet, un certain nombre de collègues se forment durant leurs jours de congé. Ces formations ne sont donc pas reprises dans le tableau.

d) Bilan des initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécial.

- Pas d'accueil d'enfant venant du spécialisé pour cette année.

e) Bilan des résultats des délibérations et des recours contre les décisions des conseils de classe et des résultats de cette procédure

- Un seul recours a été introduit en externe.  
Celui-ci portait sur l'attribution d'une Attestation B sauf général.  
La commission de recours n'a pas suivi l'Athénée qui « a été trop gentil » car l'AOC sauf général s'appuyait sur un cours de la formation commune.  
De fait les programmes sont théoriquement les mêmes en Général et en Technique de Transition. M. Préfet précise que ce type d'attestation est attribué, avec l'accord du Conseil de classe, à des élèves qui ont obtenu une AOC et qui, sous certaines conditions, souhaitent poursuivre leur cursus dans la filière qualifiante.  
Il s'agissait donc de ne pas bloquer l'élève.  
Ce ne sera désormais plus possible.  
L'Athénée sera plus strict et l'AOC sauf général deviendra exceptionnelle. L'AOC risque donc, dans la plupart des cas, d'être maintenue.

f) Bilan des moyens mis en œuvre pour organiser le parcours en trois ans du premier degré de l'enseignement secondaire.

- La première année complémentaire a été organisée de la manière suivante : Les élèves recommençant leur première année et rencontrant de très grandes difficultés ont été regroupés dans une classe spécifique. Ceux qui recommençaient leur première année mais dont les difficultés étaient moins importantes ont été regroupés avec une classe de deuxième année. Les résultats de ces élèves se sont nettement améliorés.

**Un avis favorable a été émis par le conseil de participation a propos du rapport d'activités.**

**2. Approbation du PV de la réunion du 20/06/14**

Le PV de la réunion est approuvé. Mme Abrassart apportera quelques légères modifications et le transmettra à M. Le Préfet.  
Celui-ci remercie Mme Abrassart pour son travail.

**3. Planning des examens**

Afin de respecter le nombre de jours d'examens et en raison des grèves annoncées en date du 8/12 et 15/12, la session d'examen du premier degré se terminera 1 jour plus tard (avec le 15/12 = demi-journée de cours ou de prise en charge par le personnel présent et non-gréviste) et sera en plus avancée d'une journée pour les autres degrés (8/12 = demi-journée de cours ou de prise en charge par le personnel présent et non-gréviste).

**L'organisation des sessions d'examens est approuvée par le conseil de participation.**

**4. Rapport du PGAED**

Le budget ainsi que le NTPP attribués à l'école dans le cadre de l'enseignement différencié ont été utilisés entièrement.  
Le détail des dépenses est exposé par M. Le Préfet.

**Le conseil de participation donne un avis favorable au rapport de suivi du PGAED.**

**5. Divers**

- M. L'Echevin M. De Herde annonce les travaux de rénovation de la salle Berré. Il expose également les problèmes d'augmentation démographique et informe d'un projet d'accroissement du nombre de locaux à Renan. Huit nouveaux locaux seront construits sur le toit de l'école ainsi que probablement une salle de gymnastique (soit du côté de la chaussée d'Haecht soit au Crossing). Il y aura également un

ascenseur ce qui permettra à l'école d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Les locaux devraient être opérationnels en 2020. Pour l'implantation de l'avenue de Roodebeek, quatre locaux se trouvant sous les combles seront réaménagés. Les pompiers devront placés une sortie de secours supplémentaires. Le site étant classé, l'accord de la « Commission royale des Monuments et des Sites » a été demandé.

- M. L'Echevin précise également que, à Schaerbeek, seul l'enseignement communal a pris des décisions face à l'augmentation démographique.
- Le réaménagement du laboratoire de chimie de Roodebeek peut également être envisagé. Il suffit d'en faire la demande
- Les écrans interactifs sont utilisés par 6 ou 7 professeurs par implantation.

Une élève a parfois le sentiment d'un manque d'interactivité suite à l'utilisation de ce type de tableau.

- Les élèves mettent en avant le fait que le sol de la cour supérieure à Renan est glissant par temps de pluie. Si cela s'avère exact, des grenillages peuvent être envisagés.
- Les élèves signalent que l'alarme incendie du laboratoire de chimie de Renan ne se déclenche pas lors de fumées abondantes.

M. Le Préfet prendra contact avec M. Thomas afin de vérifier ceci. Des exercices d'évacuation seront probablement prévus cette année.

- Les élèves regrettent de n'avoir droit qu'à un retard non excusé sur l'année.

Les professeurs présents (et le Proviseur) rappellent que la validité des motifs de retard est laissée à l'appréciation des éducateurs.

- Les élèves mettent en évidence certains problèmes de communication entre Renan et Roodebeek.

Par exemple, lors de licenciements éventuels.

Monsieur Le Préfet approuve et prend note de la remarque.

**Date de la prochaine réunion du conseil de participation : un mardi dans le courant du mois de mars ( à préciser)**